



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de municipalité du 27 juillet 2015 à 18h.30

- Prend acte d'un courrier de Télé Dôle au sujet du capital-actions de Télé Dôle SA ;
- Décide de mettre à l'enquête dispensée (RATC 72d) la pose de panneaux photovoltaïques pour le compte de Alain Lavanchy, Rue du Pelaz ;
- Décide de mettre à l'enquête dispensée (RATC 72d) la modification de talus, parcelle 967, La Trappe, propriété de M. et Mme Marc Mazzariol ;
- Décide de ne pas autoriser les feux d'artifice et le feu du 1^{er} août, selon les directives du canton, l'emplacement projeté étant situé à moins de 100 mètres des habitations et de la zone forêt ;
- Prend acte de la date retenue pour la journée martelage avec l'inspecteur forestier, soit le 9 septembre 2015 ;
- Prend acte du procès-verbal no 7 du 15 juillet 2014 de l'aménagement de la cuisine de l'auberge de la Couronne.

Séance levée à 21h45

La municipalité